

# - FICHE SCÉNARIO 2025 -

## LES COLLECTIFS

## CITOYENS DE PARTAGE

## ET DE COPRODUCTION

## DE SAVOIRS

### DE QUOI S'AGIT-IL ?

Les collectifs citoyens de coproduction portent des systèmes d'échanges de pratiques et d'expériences. L'objectif est de permettre une continuité de l'apprentissage et de bonifier les savoirs tout au long de la vie.

Ces espaces et ces plateformes d'échanges sont fondés sur certaines valeurs :

- la singularité : chacun s'épanouit de manière singulière au sein d'un collectif ;
- la bienveillance dans le rapport à l'autre ;
- la créativité et l'innovation.

Ils promeuvent de nouvelles façons d'acquérir des savoirs et des connaissances, ils soutiennent un décloisonnement entre savoir pratique et savoir théorique.

### FICHE 2

### POURQUOI CRÉER CES COLLECTIFS ?

- Renforcer la connaissance partagée à l'échelle locale
- Renforcer le lien social au niveau d'un quartier
- Reconnaître la place et la valeur de l'individu sur son territoire.

### 2025 : Quelle démocratie contributive en Île-de-France ?

Depuis 2013, l'ARENE a lancé une démarche prospective sur le renouveau des pratiques démocratiques et en particulier sur le passage à la gouvernance et à l'action partagées.

L'ARENE a travaillé avec des acteurs franciliens (collectivités, milieu associatif, élus, citoyens et entreprises) à la définition d'un scénario de ce que pourrait être une démocratie contributive en 2025 en Île-de-France. De ce travail sont ressortis les 5 axes suivants, faisant chacun l'objet d'une fiche :

<b>Fiche 1</b> Le parlement mixte local	<b>Fiche 2</b> Les collectifs citoyens de partage et de coproduction de savoirs	<b>Fiche 3</b> Les services d'intérêt général	<b>Fiche 4</b> Le revenu contributif	<b>Fiche 5</b> La multiplication des espaces de travail partagés
--	--	--	---	---

 **ARENE**  
ENERGIE CLIMAT

 **île de France**

## LES PRINCIPES DE FONCTIONNEMENT

Ces collectifs sont des structures légères, complémentaires, transversales, pluridisciplinaires et intergénérationnelles. Ils permettent la mise en synergie d'actions et de structures locales existantes.

### DES MEMBRES VARIÉS

Ce sont des groupes de citoyens d'origine variée, d'âges différents, etc. Les membres développent et proposent des compétences à partager mais ils échangent aussi des savoirs du quotidien ou des savoirs plus techniques.

Au sein de chaque collectif, des représentants sont élus ou tirés au sort par thématique.

### UN LIEU DE DÉBATS ET D'APPROPRIATION

Ces collectifs sont également le lieu de débats et d'appropriation des initiatives locales, en collaboration avec les parlements mixtes locaux (voir Fiche 1) et la Maison des projets d'avenir, entité mise en place par le parlement mixte local.

### DES OUTILS DE COMMUNICATION

Le numérique est particulièrement mobilisé par ces collectifs : plateforme collaborative en ligne, peer-to-peer (P2P), imprimantes 3D, humanité numérique, imagerie 3D... Des formations sont proposées pour apprendre à utiliser ces outils numériques qui sont mis au service d'une mise en réseau « apprenante ».

De plus, la visibilité des collectifs est augmentée par l'organisation d'événements publics et le recours à des modes de communication variés (réseaux sociaux, presse locale, bouche à oreille, etc.).

### DES SAVOIRS TRANSVERSAUX

Les collectifs citoyens de coproduction valorisent l'hybridation des savoirs, la transversalité et la pensée globale, *a contrario* de l'expertise sectorielle. Ils visent à construire une culture commune et partageable qui s'auto-enrichit.

### UN DISPOSITIF À L'ÉCHELLE D'UN QUARTIER

L'échelle d'organisation de ces collectifs est celle du quartier, qui correspond à l'échelle de vie des habitants, celle que l'on peut pratiquer à pied ou par des déplacements doux.

### UNE STRUCTURE EN RÉSEAU

Les collectifs se réunissent, agissent et se rassemblent

aux différentes échelles (de l'immeuble au quartier : cours d'immeuble, maison de quartier, place du marché, etc.) et selon une diversité de thèmes.

Organisés à l'échelle des quartiers, les collectifs sont regroupés dans un réseau au sein duquel ils échangent sur leurs pratiques, leurs outils, leurs stratégies de mobilisation.

Le partage de certaines initiatives ou de savoirs peut également se faire à une échelle nationale, européenne ou internationale avec d'autres territoires.

### LE SUPPORT DU FORMAT ASSOCIATIF

Ils sont majoritairement organisés sous format associatif, en mutualisant et en s'appuyant sur des associations locales existantes. Les réseaux associatifs réunis dans ces collectifs peuvent remplir des missions de recherche-action, fondées sur les besoins des citoyens.

### DES ESPACES VIRTUELS ET LIEUX PHYSIQUES, À L'ÉCHELLE DU QUARTIER

Ces collectifs sont des espaces d'apprentissage et d'échanges mais aussi des kiosques virtuels, des lieux d'exposition, de cours, d'actualités, de rencontres. Des espaces de coworking peuvent s'y greffer pour développer les échanges sur des domaines de compétences particuliers.

C'est pourquoi ces collectifs doivent s'appuyer sur une articulation entre lieux virtuels et lieux physiques qui peuvent être :

- les maisons de quartiers et les maisons des jeunes et de la culture (MJC) ou autres lieux physiques dans le quartier ;
- les espaces publics hors les murs : marché de la connaissance intégré aux marchés alimentaires, tiers-lieux, friches, guerilla jardinière ;
- les plateformes et outils numériques ;
- etc.

L'ancrage territorial y est considéré comme essentiel pour mobiliser et être au plus proche des habitants.

### UNE COLLABORATION RENFORCÉE AVEC LES ACTEURS DE L'ÉDUCATION

Des collaborations sont nouées avec les acteurs institutionnels de l'éducation, de l'école à l'université créant un nouveau type de relation entre sphère académique, recherche et citoyens. Ces nouveaux partenariats permettent de faciliter l'accès aux cours gratuits en ligne (MOOC), la diffusion des sciences participatives et de l'open data.

## CONDITIONS NÉCESSAIRES AU BON FONCTIONNEMENT

### DÉVELOPPEMENT D'ATELIERS DE FORMATION AU PARTAGE DE CONNAISSANCE

Au sein des maisons de quartiers, de citoyens ou des MJC (maison des jeunes et de la culture), des groupes de travail et des ateliers sont nécessaires pour former au partage de connaissances.

### DÉVELOPPEMENT DES INITIATIVES CITOYENNES

L'investissement de l'espace public par des manifestations et des initiatives citoyennes doit se multiplier pour valoriser l'échange entre citoyens et le rendre plus visible : augmentation des reconversions de friches industrielles dans le cadre d'un projet participatif avec les habitants, les experts et la collectivité territoriale, développement de chantiers participatifs, événements sur les innovations locales ou étrangères, etc.

Cela permet aux collectifs d'avoir un vrai support de développement.

### FORMATION AUX OUTILS NUMÉRIQUES

Pour éviter la fracture numérique, des formations sont organisées entre générations.

Cela permettra par ailleurs d'utiliser des TIC (technologies de l'information et de la communication), des nouvelles technologies pour détecter des problèmes individuels (personnes âgées par exemple) et pouvoir les résoudre plus rapidement.

### SOUTIEN DES POLITIQUES PUBLIQUES

Le soutien des politiques publiques, par le biais d'appels à projets pour les citoyens et notamment la multiplication des

budgets participatifs, est nécessaire afin d'aider ces collectifs à émerger.

Les collectivités peuvent par ailleurs jouer le rôle d'accompagnateur technique et d'appui aux collectifs citoyens.

### OUVERTURE DU SYSTÈME ÉDUCATIF

Le lien entre les établissements scolaires et le quartier est renforcé par :

- l'intervention d'intervenants divers durant les activités scolaires et périscolaires ;
- l'intégration des scolaires dans l'élaboration de projets contributifs (notamment les chantiers participatifs) ;
- la diversification des modes et des méthodes d'apprentissage de l'école à l'université, tournés vers l'intelligence collective et le produire ensemble ;
- des partenariats entre université et collectifs citoyens leur permettent d'accueillir des jeunes dans le cadre de programmes d'échanges des savoirs ;
- l'intégration dans le cursus universitaire de l'obligation pour chaque étudiant de mettre en place un projet citoyen ou d'y contribuer.

Par ailleurs des formations sont possibles tout au long de la vie (du type ERASMUS) et le service civique développé.

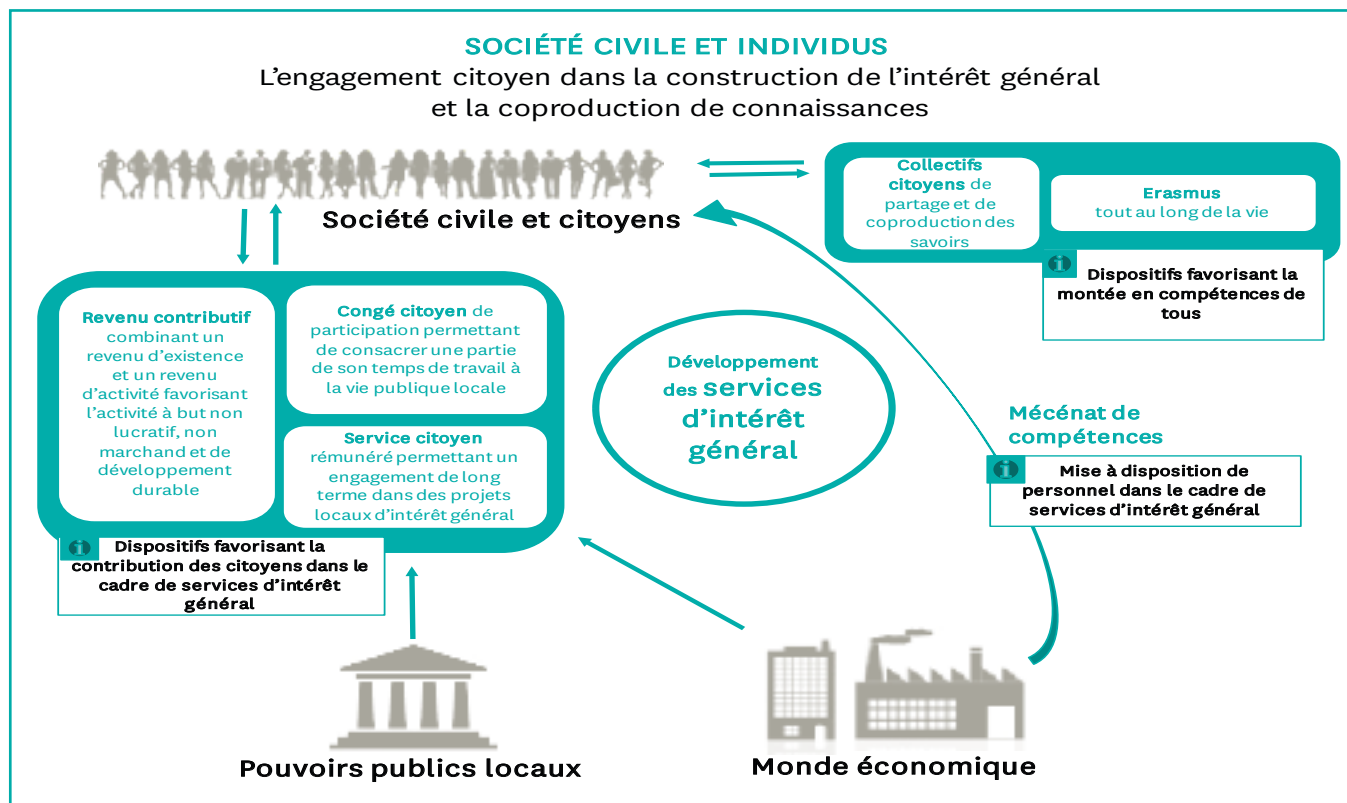
### GÉNÉRALISATION DES MÉDIATEURS ET DES RASSEMBLEURS, CHOISIS PAR LES HABITANTS

Ces médiateurs/rassembleurs sont des individus choisis par les habitants. Ils sont élus dans chaque quartier pour animer et entretenir la mobilisation, permettant ainsi l'identification et l'appropriation par les citoyens.

## QUELLE PLACE POUR LA COLLECTIVITÉ ?

Ces collectifs citoyens doivent nécessairement être en lien avec la collectivité pour être efficaces. Par ailleurs, ils ne peuvent

pas se développer et prendre de l'ampleur au niveau territorial (interactions avec les structures publiques) sans son soutien.



## GRANDS PRINCIPES DES COLLECTIFS DE COPRODUCTION

- On y échange des savoirs, du sens pratique et du « savoir utile », mais aussi des services, notamment envers les personnes âgées
- On vise le décroisement des savoirs, la mixité et les savoirs hybrides (sciences et pratiques), l'émergence de savoirs collectifs, de missions de recherche-action
- L'expression des singularités est valorisée
- Les échanges de services se font entre citoyens mais aussi entre associations
- L'objectif est d'y développer des compétences collectives plutôt que simplement individuelles. Les collectifs sont connectés entre eux dans une logique d'apprentissage mutuel.



Cité régionale de l'environnement  
90-92 avenue du Général Leclerc  
93500 Pantin

L'AGENCE AU SERVICE DES ÉLUS ET DES ACTEURS  
POUR RELEVER LES DÉFIS ÉNERGÉTIQUES ET CLIMATIQUES

[www.arenidf.org](http://www.arenidf.org)



@ARENEIDF



youtube.com/user/areneiledefrance



ARENEIDF



linkedin.com/company/arene-île-de-france

### CONTACT

**Louise Vaisman**  
Cheffe de projet Prospective  
[Lvaisman@arenidf.org](mailto:Lvaisman@arenidf.org)  
Tél. : 01 83 65 37 77